

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.88.229

31 octobre 1988

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: TCHÉCOSLOVAQUIE
2. Organisme responsable: Direction de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Interrupteurs à usage domestique (NCCD 85.19)
5. Intitulé: CSN 35 4108, Partie I, interrupteurs à usage domestique et installations électriques fixes du même type. Prescriptions générales. Projet de proposition
6. Teneur: La norme repose sur la Publication IEC 669-1 et inclut certaines spécifications techniques concernant en premier lieu les prescriptions relatives au raccordement des conducteurs en aluminium, les prescriptions relatives aux interrupteurs pour matériaux combustibles et les prescriptions relatives aux installations extérieures. Par ailleurs le voltage nominal de 227 et de 415 V et les prescriptions relatives aux boîtiers de montage ne sont pas visés par cette norme.
7. Objectif et justification: Assurer le fonctionnement dans de bonnes conditions de sécurité des interrupteurs à usage domestique et des installations électriques fixes du même type.
8. Documents pertinents: Projet de norme CSN 35 4108
IEC 669-1, CEE 14
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1.1.1992
10. Date limite pour la présentation des observations: 31.12.1991
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [] ou adresse d'un autre organisme: Ceskoslovensky institut technickej normalizacie a akosti, Mierova 139, 827 08 Bratislava télex 121 948 UNM